



ÉLECTIONS FÉDÉRALES 2019

LES RECOMMANDATIONS DU CRE-MONTRÉAL POUR L'ÎLE DE MONTRÉAL DANS UNE PERSPECTIVE MÉTROPOLITAINE



Conseil régional de l'environnement de Montréal
Maison du développement durable
50, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 300
Montréal (Québec) H2X 3V4
Tél. : 514-842-2890
Télec. : 514-842-6513
info@cremtl.qc.ca
www.cremtl.qc.ca

Le **Conseil régional de l'environnement de Montréal** (CRE-Montréal) est un organisme à but non lucratif indépendant, consacré à la protection de l'environnement et à la promotion du développement durable sur l'île de Montréal. Par le regroupement et la concertation de ses membres, par ses activités de sensibilisation, de représentation publique et ses différents projets-action, il contribue à l'amélioration de la qualité des milieux de vie et de l'équité sociale sur l'île de Montréal.

Le Conseil régional de l'environnement de Montréal (CRE-Montréal), instance régionale en environnement et développement durable depuis 1996, consulte et discute avec ses membres et partenaires tout au long de l'année sur un grand nombre d'enjeux et de pistes de solutions, afin d'améliorer la qualité des milieux de vie et la santé de l'ensemble de la population de l'île de Montréal, dans une perspective d'équité sociale et territoriale.

L'île de Montréal étant au cœur de la région métropolitaine du Québec, notre réflexion s'appuie également sur une vision qui considère l'échelle territoriale de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

De nombreuses actions sont menées dans la métropole pour améliorer la qualité des milieux de vie pour une meilleure santé des collectivités. D'autres sont nécessaires à mettre en œuvre et, pour plusieurs d'entre elles, le gouvernement fédéral a un rôle important à jouer. Dans plusieurs secteurs, son intervention est souhaitée sur le plan du financement, de la réglementation et de l'exemplarité en termes de bonnes pratiques.

Dans cette perspective, à l'approche des élections fédérales d'octobre 2019, le CRE-Montréal a réalisé un exercice de réflexion, en collaboration avec ses membres et partenaires, sur les grands dossiers de la métropole qui devront prioritairement faire l'objet d'interventions du gouvernement fédéral au cours des quatre prochaines années.

Les recommandations du CRE-Montréal

Tout d'abord, nous souhaitons mettre l'accent sur l'importance pour le gouvernement fédéral **d'actualiser la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (Pollution atmosphérique et aquatique/ reddition de compte/ transparence / suivis /consultations publiques...)** en adoptant les **87 recommandations du Comité permanent de l'environnement et du développement durable**, issues d'un vaste exercice réalisé en juin 2017.

La population montréalaise, de par les divers outils de consultation mis en œuvre sur l'île de Montréal, est habituée d'être consultée et entendue sur un large éventail de dossiers touchant l'aménagement et les pratiques sur le territoire de l'île de Montréal. La grande richesse des échanges et des propositions citoyennes qui en découlent mettent clairement de l'avant **l'importance de rendre disponibles les informations nécessaires à l'analyse, et de prévoir des lieux de consultation et de dialogue avec la société civile et la population.**

Finalement, plusieurs recommandations ci-dessous concernent des projets à réaliser ou des dossiers en cours sur le territoire de la métropole, d'autres sont en lien avec des enjeux oubliés ou de grands travaux à venir. Les recommandations ont été regroupées en trois grandes catégories : Mobilité – lutte à la congestion et aux GES ; Réseau bleu et vert ; Bâtiments, développement et équipements urbains.

Nos **40 recommandations spécifiques** sont portées dans un premier temps à l'attention des partis en lice pour les élections fédérales et seront par la suite soumises au prochain gouvernement canadien.

Mobilité – lutte à la congestion et aux GES

Transports collectifs

1. Apporter un soutien financier spécifiquement pour l'exploitation des transports collectifs pour aider les municipalités à offrir un meilleur service à la population
2. Financer non seulement les infrastructures mais aussi l'entretien du réseau de transport collectif métropolitain
3. Financer les nouvelles infrastructures de transport collectif prévues sur l'île, y compris la réalisation de la ligne rose de métro
4. Mettre en place un système de train rapide pour le transport des personnes dans l'axe Montréal-Québec et dans l'axe Montréal-Sherbrooke
5. Soutenir financièrement le déploiement d'un réseau de navettes fluviales (favorisant aussi l'appropriation et la découverte du Fleuve par les MontréalaisES et les touristes)

Transport actif

6. Exiger que Parcs Canada déneige la piste du canal de Lachine pour les déplacements en vélo l'hiver
7. Compléter le tronçon manquant de la piste cyclable qui longe le Vieux-Port, entre les rues McGill et Berri, territoire géré par la Société du Vieux-Port de Montréal, qui est essentiel pour la consolidation de cet axe cyclable fort fréquenté
8. Soutenir financièrement les infrastructures pour favoriser les déplacements actifs

Transport actif et connectivité inter-quartiers

9. Exiger du CN et du CP qu'ils s'engagent à développer un nombre suffisant de passages à niveau pour piétons et cyclistes, afin de rendre plus perméables les frontières urbaines que constituent les voies ferrées et donc de mieux connecter les quartiers montréalais
10. Intégrer et financer systématiquement des mesures de désenclavement des quartiers situés à proximité des infrastructures de compétence fédérale (ponts, canaux, port, etc.)
11. À l'instar des subventions pour l'achat de véhicules électriques, mettre en place des incitatifs financiers à l'achat de vélos électriques, pour favoriser le transfert modal pour les automobilistes
12. Financer le développement des services de mobilité partagée, tels que BIXI, de même que l'électrification des flottes mutualisées
13. Obliger les grands employeurs à mettre en place des mesures incitatives pour favoriser les options de mobilité durable pour leurs employéES dans le cadre de leurs déplacements domicile-travail, comme :
 - ♦ le remboursement d'une partie du prix de la carte OPUS
 - ♦ le paiement d'un abonnement BIXI
 - ♦ un programme d'indemnité kilométrique pour le vélo (à l'instar du remboursement au km pour les déplacements en voiture)

Réseau bleu et vert

Protection des espaces verts et milieux naturels

14. Poursuivre l'engagement financier du gouvernement fédéral en vue de la création d'un Grand parc métropolitain de l'ouest (intégrant un sanctuaire d'eau propre dans le lac de Deux-Montagnes) dans la continuité du soutien récent de 50 M\$ attribué à la Ville de Montréal,
15. Appliquer le principe du 1 % des montants alloués aux chantiers fédéraux pour le financement des infrastructures vertes (acquisition et aménagement d'espaces verts)
16. Assurer la protection du Golf Dorval advenant un agrandissement de l'aéroport de Montréal (ADM) par, entre autres, une évaluation des possibilités de densification d'ADM sur les terrains actuels (par exemple au niveau des aires de stationnement)
17. Concrétiser le projet de création de réserve naturelle de faune pour les battures Taillandier afin d'assurer la protection officielle du territoire et explorer avec le gouvernement provincial les possibilités d'arrimage avec le parc national des Îles-de-Boucherville (mise en valeur, accès visuel)
18. Financer la mise en valeur des ruisseaux urbains, notamment pour une meilleure gestion des eaux de pluie, l'adaptation aux changements climatiques et l'amélioration de la biodiversité urbaine
19. Mettre en valeur le savoir-faire autochtone dans la mise en place de solutions pour la sauvegarde de la biodiversité

Espèces exotiques envahissantes

20. Déployer des mesures pour contrer la problématique des espèces exotiques envahissantes au niveau du Port de Montréal (mesures préventives et correctives)

Gestion des eaux

21. Supporter la création de parcs inondables qui permettraient de mieux gérer les eaux de ruissellement, afin de mieux outiller les milieux urbains face aux changements climatiques
22. Renforcer la protection des eaux du fleuve Saint-Laurent par rapport aux substances polluantes

Bâtiments, développement et équipements urbains

Bonnes pratiques (exemplarité) sur toutes les propriétés fédérales

23. Modifier l'aménagement et les pratiques de gestion pour l'obtention de l'Attestation Stationnement écoresponsable (<https://stationnementecoresponsable.com/>) pour toutes les aires de stationnement gérées ou possédées par le gouvernement fédéral
24. Se doter d'un programme pour blanchir et verdir les toits des édifices fédéraux
25. Aller chercher les certifications pour les plus hauts standards de construction et de gestion des bâtiments (ex. : LEED, BOMA Best, ICI On recycle!)
26. Se doter d'un programme pour verdir systématiquement les terrains fédéraux bâtis ou non
27. Assurer l'aménagement et la gestion durable du port et de l'Aéroport de Montréal (notamment au niveau du bruit) étant donné leur forte emprise au sol sur l'île de Montréal et de leurs activités
28. Consulter la population montréalaise pour les projets de développement des propriétés fédérales et gérée par la Société immobilière du Canada

Revitalisation

29. Dresser un inventaire des terrains fédéraux vacants et de ceux ciblés par une transformation
30. Intégrer les collectivités à la réflexion quant à l'avenir de ces sites
31. S'assurer de faire du secteur Pointe-du-Moulin (géré par la Société immobilière du Canada) un véritable quartier durable bien intégré dans le territoire
32. S'assurer d'aménager le secteur du quai de l'Horloge dans le Vieux-Montréal en respectant les qualités patrimonial et paysagère du secteur, en introduisant un maximum de verdure et en aménageant un accès public attrayant au fleuve Saint-Laurent
33. Supporter financièrement la décontamination et la restauration des sols en particulier dans l'Est de Montréal

Biosphère

34. Assurer le financement nécessaire de la Biosphère pour une vraie mise en valeur du lieu (volets patrimonial, environnemental, muséal) dans le contexte du prestigieux parc Jean-Drapeau

Habitation

35. Mettre en place des incitatifs fiscaux pour que les propriétaires et les coopératives d'habitation puissent faire des rénovations et contribuer à la résilience face aux changements climatiques
36. Mettre en place un programme spécifique de décontamination des sols afin de favoriser le logement social

Gestion des matières résiduelles

37. Obliger les pratiques exemplaires pour les matières résiduelles dans tous les bâtiments fédéraux
38. Mettre en place des mesures d'écofiscalité pour les organisations afin de les soutenir et de les inciter aux bonnes pratiques en matière de gestion des matières résiduelles
39. Adopter un Plan d'action pour participer aux efforts de tendre vers le «zéro déchets»
40. Adopter une stratégie canadienne pour une gestion des déchets radioactifs afin de faire des choix éclairés concernant notamment le site de Chalk River



50, rue Sainte-Catherine Ouest, #300
Montréal, QC H2X 3V4

tél.: 514 842-2890
info@cremtl.qc.ca
cremtl.qc.ca

suivez-nous!

